

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Pharmacologie 1: générale - notions fondamentales			
Ancien Code	PAMI1B03SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1030		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patricia GILLET (gillet@helha.be) Nicolas FONTAINE (fontainen@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement introduit les étudiant·e·s aux fondements de la pharmacologie générale, en lien avec la pratique professionnelle des sages-femmes. Elle vise à développer une compréhension des principes de base du fonctionnement des médicaments, de leur mode d'action, de leur métabolisme et de leur utilisation.

Les étudiant·e·s acquièrent également les notions essentielles de pharmacovigilance, indispensables pour assurer la sécurité des soins.

Enfin, le cours aborde les principes d'administration des traitements, depuis la lecture et la compréhension d'une prescription médicale jusqu'à son application concrète dans le respect des règles professionnelles, éthiques et légales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

1. Lecture de notice et du Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP)

Identifier les informations essentielles figurant sur l'emballage d'un médicament.

Reconnaitre et décrire les éléments constitutifs d'un RCP, en précisant les spécificités selon la catégorie de médicament (origine, finalité, préparation, usage, forme galénique).

Rédiger une étiquette conforme aux exigences professionnelles et réglementaires.

2. Initiation à la pharmacovigilance et à l'administration des traitements

Appliquer la règle des 5 B (Bon médicament, Bon patient, Bonne dose, Bonne voie, Bon moment) selon les recommandations de la HAS.

Identifier les critères d'une prescription médicale fiable et sécurisée.

Intégrer les modalités d'administration et de surveillance thérapeutique dans la prise en charge du patient.

Décrire le devenir du médicament dans l'organisme selon sa voie d'administration, en mobilisant les notions de pharmacodynamie et de pharmacocinétique.

Pour certains médicaments étudiés en cours, citer leur classe pharmacologique, leurs modalités d'administration, leurs effets secondaires principaux et les actions de surveillance associées.

3. Calcul de dose et maîtrise des paramètres de traitement

Calculer la dose journalière d'un traitement à partir d'une prescription médicale et des données d'une notice simple.

Déterminer la concentration d'un produit médicamenteux.

Calculer le débit d'une perfusion sans médicament additionnel.

4. Approche réflexive et holistique

Développer une réflexion critique sur les usages pharmacologiques observés en stage.

Initier une analyse scientifique des pratiques en lien avec les principes de la médecine fondée sur les preuves (EBM).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B03SFA	Pharmacologie 1: générale	24 h / 2 C
PAMI1B03SFB	Administration des traitements 1	12 h / 1 C
PAMI1B03SFC	Carnet pharmacologique évolutif	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI1B03SFA	Pharmacologie 1: générale	20
PAMI1B03SFB	Administration des traitements 1	10
PAMI1B03SFC	Carnet pharmacologique évolutif	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

5. Cohérence pédagogique

Cette unité d'enseignement articule de manière cohérente trois axes complémentaires : la pharmacologie générale, l'administration des traitements, et la tenue d'un carnet pharmacologique évolutif. Ensemble, ils visent à construire progressivement les compétences nécessaires à une pratique sécurisée, réfléchie et contextualisée de la sage-femme dans le domaine du médicament.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie 1: générale			
Ancien Code	15_PAMI1B03SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1031		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Introduction

Pour cette activité d'apprentissage : sensibiliser les futures sages-femmes à leur responsabilité de prescripteurs. L'administration des médicaments sous leurs différentes formes est une tâche reprise dans la liste des prestations techniques à réaliser sur prescription médicale; la sage-femme a besoin de notions de pharmacologie pour assurer l'administration des médicaments prescrits de manière responsable.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectifs

- définir des termes du lexique propre à la pharmacologie,
- décrire les critères d'une prescription médicale fiable,
- décrire les spécificités de chaque catégorie de médicament (origine, finalité, préparation, usage, forme galénique),
- décrire le devenir du médicament dans l'organisme en fonction sa voie d'administration,
- décrire le devenir du médicament dans l'organisme en prenant en compte les notions de pharmacodynamie et pharmacocinétique,
- citer les modalités d'administration des médicaments et la surveillance thérapeutique,
- expliquer les différents facteurs d'influence sur le devenir du médicament dans l'organisme,

A partir de différentes situations cliniques construites

- réaliser les calculs nécessaires en vue de l'administration de médicaments (calcul de dosage des médicaments, calcul de débit des perfusions, ...)
- appliquer le protocole de surveillance des prestations réalisées,
- informer le client par rapport aux actes posés dans une situation courante
- établir des liens avec les UE 03 responsabilité professionnelle (cadre légal), UE 04 satisfaction et sécurité du client (identification du client)
- Pharmacologie spécifique de la sage-femme

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le devenir du médicament dans l'organisme (pharmacocinétique et pharmacodynamie)

Les voies d'administration et les formes galéniques

La prescription

La pharmacodépendance

Les effets indésirables , les interactions, la pharmacovigilance

Analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires

Médicament du sang et de la coagulation

Antiinfectieux

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

cours magistral participatif

Dispositifs d'aide à la réussite

Les notions essentielles sont précisées à la fin de chaque cours

Disponibilité de l'enseignant

Liste de médicaments (précisés lors du cours) à maîtriser afin d'assurer une prise en soin optimale.

Sources et références

Sur ConnecteD

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point des cours disponibles sur ConnecteD

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen de pharmacologie aux Q2 et Q3 (écrit, V/F, QCM, réponses courtes)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018. Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Administration des traitements 1			
Ancien Code	15_PAMI1B03SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1032		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas FONTAINE (fontainen@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En lien avec le cours de pharmacologie, l'étudiante s'initie à la pharmacovigilance en particulier aux règles de bases d'administrations des traitement (règles des 5B).

Le module calcul de doses est construit sur une logique pédagogique de progression, en lien avec le référentiel de compétences et la progression des apprentissages en pharmacologie de l'étudiant bloc 1. Il sera poursuivi au bloc 2 et 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1 : L'apprentissage de la lecture de notice et RCP :

Retrouver les informations sur l'emballage du médicament

Savoir reconnaître les éléments d'une notice

Savoir reconnaître les éléments d'un RCP (« Résumés des Caractéristiques du Produit »)

Savoir rédiger une étiquette

2 : Initiation à la Pharmacovigilance et administration des traitements

Reconnaitre la règle des 5 B : selon le canevas de HAS

Maitriser l'administration du médicament au patient : les éléments à surveiller ..

Comprendre la règle des B

Porter un regard critique sur les risques de non respect de la pharmacovigilance lors de l'administration médicamenteuse

3 : L'apprentissage du bon calcul de dose

Calculer la dose journalière d'un traitement sur base d'une prescription médicale et lecture des éléments d'une notice simple.

Déterminer la concentration d'un produit.

Déterminer le débit d'une perfusion sans médicament additionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1 : L'apprentissage de la lecture de notice et RCP :

Analyse des informations sur l'emballage du médicament, d'une notice, d'un RCP

Exercice de rédaction d'une étiquette

2 : Initiation à la Pharmacovigilance et administration des traitements

La règle des 5 B : selon le canevas de HAS

Eléments de sécurisation de l'administration des médicaments. Etude de cas d'erreur.

La prise de connaissance de la prescription : Les éléments à surveiller et les outils à utiliser.

Le contrôle produit/patient/prescription en salle de soins : les éléments à surveiller et les pratiques à mettre en œuvre.

L'administration du médicament au patient : les éléments à surveiller ..

Etude de cas d'évenements indésirable liés à un non respect de la pharmacovigilence

3 : l'apprentissage du bon calcul de dose

Calculer des concentrations :

- En pourcentage (pourcent : %, ...)
- En poids par unité de volume (g/l, mg/l, g/100ml, mg/ml, ...)

Résoudre un problème : administration de traitement sur base d'une quantité de médicament donnée (quantité d'une solution en fonction d'une prescription précise. MI, UI).

Mise en application des règles de trois et produit en croix

Calculer la dose journalière d'un traitement sur base d'une prescription médicale et lecture des éléments d'une notice simple.

Calculer un débit

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Réception :

Cours en présentiel ex-cathedra : notion de base, cours cf contenu, apport d'information du formateur

Exercisation :

exercice en présentiel sur accompagnement tuteur, exercice en ligne avec feedback de l'enseignant ou correction en autonomie

Débat :

Echange sur expérience avec les pairs

Etude de cas (pharmaco vigilence)

Exploration :

Découverte de la logique de structure des RCP

Autoévaluation des compétences via un questionnaire en ligne

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercice en ligne pour permettre une autoévaluation de l'étudiante

Suivi individuel uniquement sur difficulté spécifique

Sources et références

Kahwati.C. (2017). Initiation aux calculs de doses. Paris: Editions Lamarre.

Rispail.D. (2017). Guide du calcul de doses et de débits médicamenteux. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson.

livret d'exercice :

Calcul de dose facile - Infirmier en IFSI - DEI - 5e édition - Révision Broché - 25 mai 2022

de Kamel Abbadi (Auteur), Céline Huriez (Auteur), Lydia Joué (Auteur), Peter Crevant (Auteur), Houriya Zaouch (Auteur), & 2 plus

Le guide : Outils de sécurisation et d'autoévaluation de l'administration des médicaments

ARTICLE HAS - Mis en ligne le 06 déc. 2011 - Mis à jour le 12 juin 2019

https://www.has-sante.fr/jcms/pprd_2975231/fr/le-guide-outils-de-securisation-et-d-autoevaluation-de-l-administration-des-medicaments

--

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point support de cours

questionnaire moodle

site WEB professionnel

Lien HAS

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q1 (janvier)

Une interrogation dispensatoire est organisée sur la matière vue au Q1

Session Q2 (mai-juin)

Si la note obtenue à l'interrogation dispensatoire est $\geq 10/20$:

→ L'étudiant présente un examen écrit couvrant l'ensemble de la matière, la cote prend en compte les parties dispensées.

Session Q3 (août-septembre)

Si l'UE n'a pas été validée en Q2 :

→ L'étudiant présente la ou les partie non validées

Critères éliminatoires

Toute erreur de calcul concernant l'administration d'une dose (tous les calculs doivent être corrects et justifiés)

Non-maîtrise de la rédaction d'une étiquette

Lecture erronée du RCP

Ces erreurs entraînent une note inférieure à 8/20 à l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018, pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Carnet pharmacologique évolutif			
Ancien Code	15_PAMI1B03SFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1033		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (gilletp@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le carnet pharmacologique évolutif constitue un outil personnel de référence, intégrant à la fois les fondements de la pharmacologie allopathique classique et les approches dites « alternatives ». Élaboré de manière individuelle, il s'enrichit progressivement tout au long des quatre blocs du cursus, en s'appuyant sur une démarche de recherche ciblée et autonome. Ce carnet vise à approfondir les connaissances pharmacologiques en confrontant les données théoriques issues des Résumés des Caractéristiques du Produit (RCP) avec les pratiques observées en stage, notamment dans le domaine obstétrical. Cette analyse critique est étayée par des sources scientifiques validées (EBM, articles de recherche), permettant ainsi de développer une réflexion intégrée entre théorie, pratique et preuve scientifique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage liés au carnet pharmacologique évolutif

S'impliquer activement dans sa formation en concevant un document de synthèse personnel, structuré et évolutif, qui reflète une appropriation progressive des savoirs pharmacologiques.

S'initier à l'autoformation en identifiant et en explorant des pistes d'enrichissement du savoir, à travers une recherche autonome et ciblée (RCP, articles scientifiques, recommandations cliniques).

Développer une réflexion scientifique critique sur les usages pharmacologiques observés en stage, en les confrontant aux données théoriques et aux recommandations officielles.

Poser un premier regard sur l'Evidence-Based Medicine (EBM) en mobilisant des sources scientifiques pour analyser la pertinence et la validité des pratiques pharmacologiques expérimentées, notamment en obstétrique.

Intégrer les fondements de la pharmacologie allopathique et alternative dans une démarche comparative et contextualisée, en tenant compte des effets, interactions et indications thérapeutiques.

Renforcer l'esprit critique et la capacité d'analyse face aux prescriptions et recommandations, en articulant savoirs théoriques, expériences cliniques et données probantes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Consignes de présentation du carnet est présenté au premier cours et consultable sur connected.

Définition et rôle du carnet pharmacologique.

Lecture et interprétation des RCP.

Introduction à l'EBM et aux sources scientifiques fiables.

Atelier d'écriture de fiche de médicament

--

Démarches d'apprentissage

Accompagnement individualisé en présentiel et non présentiel tout au long du processus d'écriture
partage entre pairs

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi personnalisé est proposé aux étudiants, incluant :

Contacts par mail pour toute question ou besoin d'accompagnement
Rendez-vous individuels possibles sur demande

Sources et références

se référer aux cours théoriques

Sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

exemple de fiches rédigées

--

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 Travail écrit à rendre le 1^o jour de la session

Carnet Pharmacologique Evolutif : indicateurs d'évaluation

- Insuffisant (note inférieure à 8/20)

Non maîtrise du français

Notion pharmacologie non comprise (ayant un retentissement sur la pratique SF)

Recherche laconique

Manque de soin généralisé

Non-respect des consignes

Excès de copié-collé non référencé

- Acquis : note 10 -13

Recherche sur RCP suffisante mais améliorable

Carnet soigné

Reste en lien avec pratique obstétricale

Propose des exemples pratiques

- Acquis + 14-17

S'approprie la recherche RCF avec justesse

Reste en lien avec la pratique obstétricale

Précision remarquable de la recherche pharmacologique

- Acquis ++ 18-20

Item des A+ Avec lien EBM ou articles scientifiques

Et/ou réflexivité remarquable par rapport aux situations de stage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100
Tvs = Travail de synthèse						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En suivi des directives émises par L'ARES suite à l'AR du 31janvier 2018 paru au MB le 07 mars 2018, pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, le principe d'un seuil sera appliqué à 10/20 : si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, c'est la note la plus basse qui sera appliquée à l'unité d'enseignement.

Le CPE est améliorable au Q3 si la cote au Q2 est inférieur à 10/20. Les consignes et la grille d'évaluation sont identique à celles du Q2.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).